

Avis
002-2015

Loi sur l'assurance maladie
(chapitre A-29)

Tarif des aides auditives et des services afférents assurés

- Modifications

Par la présente, la RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC,

DONNE AVIS qu'elle a pris, par la résolution de son conseil d'administration, numéro CA-503-15-04 en date du 15 avril 2015, le Règlement modifiant le Tarif des aides auditives et des services afférents assurés, dont le texte apparaît ci-dessous.

Québec, le 21 avril 2015

La secrétaire générale de la Régie
de l'assurance maladie du Québec,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantal Garcia

RÈGLEMENT MODIFIANT LE TARIF DES AIDES AUDITIVES ET DES SERVICES AFFÉRENTS ASSURÉS

Loi sur l'assurance maladie
(chapitre A-29, a. 3, 7^e al. et a. 72.1, 1^{er} al.)

1. Le Tarif des aides auditives et des services afférents assurés (chapitre A-29, r. 8) est modifié dans la SOUS-SECTION 2, de la SECTION III, de la PARTIE I, de l'ANNEXE I, par le remplacement du modèle et des accessoires suivants, ainsi que les renseignements qui les accompagnent :

« NOM DU FOURNISSEUR : **SIEMENS HEARING INSTRUMENTS**,
une division de **SIEMENS CANADA LIMITÉE**

MODÈLES:	PRIX
+6621379 NITRO 300 SP	324,00

Incluant :

- Bobine téléphonique
- Circuit anti-feedback adaptatif
- Commutateur de programmes sur le boîtier
- Contrôle de volume programmable sur le boîtier
- Coude filtré
- Coude régulier
- Coude pédiatrique
- Entrée audio
- Microphone omnidirectionnel avec possibilité de microphone directionnel
- Minimum de 3 programmes dont 1 dédié à l'ajustement de l'entrée audio
- Minimum de 4 canaux
- Réducteur de bruit de fond
- Trousse pédiatrique, incluant stéthoscope d'écoute, contenant de dessiccation, poire, livre d'histoire et peluche

OPTIONS (COMPOSANTS OPTIONNELS)	PRIX
--	-------------

S/O

ACCESSOIRES (COMPLÉMENTS DISPONIBLES)	
--	--

+6621395 Câble d'entrée audio monaural ou binaural	20,00
+6621429 Sabot	35,00
+6621437 Système CROS et BICROS, incluant câble, sabot et	105,00

	microphone	
+6621445	Télécommande « ProPocket »	75,00
+6621452	Trousse « SafeFit », incluant composants solidifiés à l'épreuve des enfants, tiroir pile verrouillable, couvercle plat, crochet pédiatrique et tournevis	20,00 »

par le modèle et les accessoires suivants, ainsi que les renseignements qui les accompagnent :

« NOM DU FOURNISSEUR : **SIEMENS HEARING INSTRUMENTS**,
une division de **SIEMENS CANADA LIMITÉE**

MODÈLES:	PRIX
-----------------	-------------

+6621380 NITRO 3 mi SP	324,00
-------------------------------	--------

Incluant :

- Bobine téléphonique
- Circuit anti-feedback adaptatif
- Commutateur de programmes sur le boîtier
- Contrôle de volume programmable sur le boîtier
- Coude filtré
- Coude régulier
- Coude pédiatrique
- Entrée audio
- Microphone omnidirectionnel avec possibilité de microphone directionnel
- Minimum de 3 programmes dont 1 dédié à l'ajustement de l'entrée audio
- Minimum de 4 canaux
- Réducteur de bruit de fond
- Trousse pédiatrique, incluant stéthoscope d'écoute, contenant de dessiccation, poire, livre d'histoire et peluche

OPTIONS (COMPOSANTS OPTIONNELS)	PRIX
--	-------------

S/O

ACCESSOIRES (COMPLÉMENTS DISPONIBLES)	
--	--

+6621395	Câble d'entrée audio monaural ou binaural	20,00
+6621429	Sabot	35,00
+6621437	Système CROS et BICROS, incluant câble, sabot et microphone	105,00
+6621446	Télécommande « Easy Pocket »	75,00
+6621452	Trousse « SafeFit », incluant composants solidifiés à l'épreuve des enfants, tiroir pile verrouillable, couvercle plat, crochet pédiatrique et tournevis	20,00 ».

2. Ce tarif est également modifié par le remplacement de la PARTIE II de l'ANNEXE I par celle qui apparaît en annexe.

3. Le présent règlement entre en vigueur à la date de sa publication sur le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à l'exception de la PARTIE II de l'ANNEXE I qui entre en vigueur le 1^{er} mai 2015.